

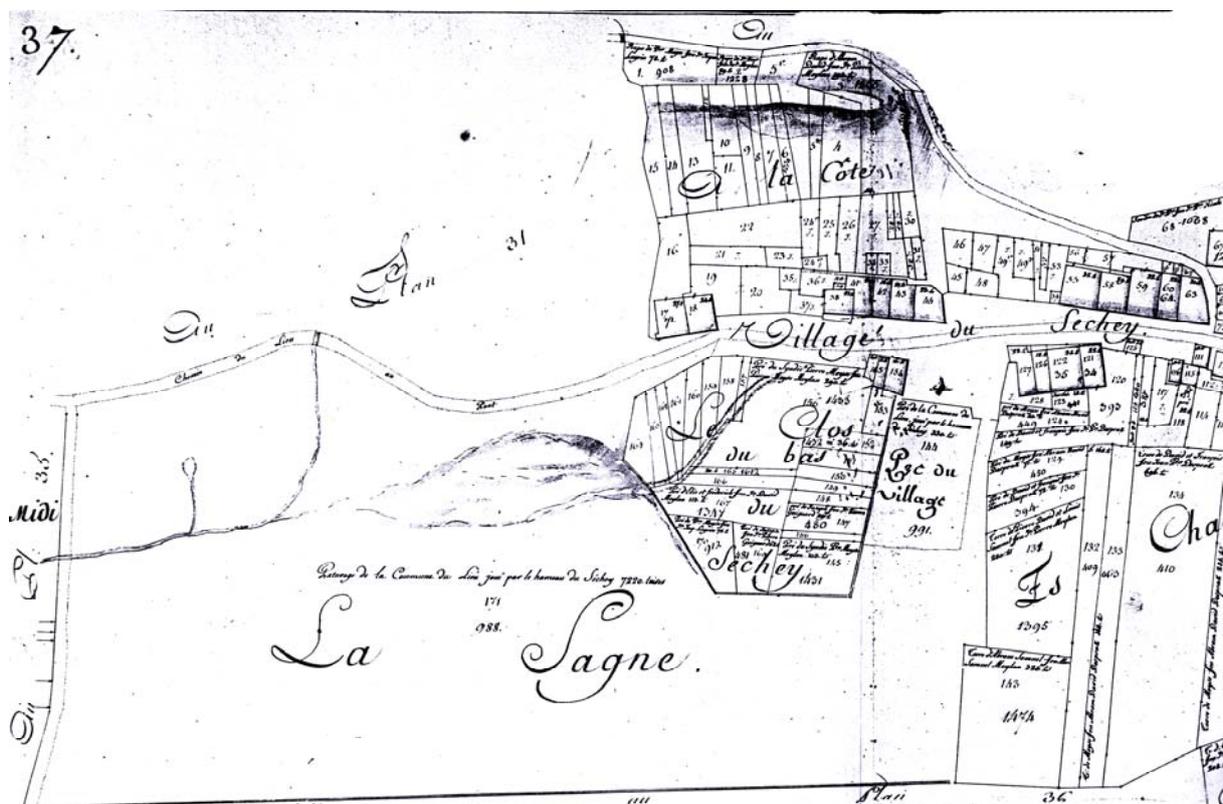
## Les Sagnes du Séchey

Pâturage joui de longue tradition par le hameau du Séchey, propriété de la commune du Lieu.

Lorsque les habitants de ce hameau, à la fin des années soixante du XXe siècle, abandonnèrent la coutume des pâtures d'été sur ce que l'on appelait alors les pâturages communs, ceux-ci furent démembrés pour former différentes pâtures louées désormais à des privés. Il y eut ainsi la Ripière, l'ancienne Grande Pâturée, Le Crêt à Badau, et les Sagnes, située entre le village et la colline des Vyffourches, au pied de laquelle était la Biolette, partie intégrante des pâturages communs jouit par le village des Charbonnières en indivision avec les habitants des Vyffourches.

Les Sagnes avaient en partie autrefois étaient occupées par ce que l'on nomme le Lac du Séchey, tourbières diverses avec plans d'eau. Une étude sur le sujet a été réalisée par le professeur Piguet. L'emprise de la végétation avait ramené toute cette zone en un pâturage, certes encore mouillant et avec des zones plus ou moins dangereuses, mais tout de même ouvert au bétail. C'est ce que l'on nomme les Sagnes du Séchey.

En 1973 elles étaient amodiées à Maurice Meylan, paysan de ce hameau dont la ferme était à proximité.



Les Sagnes, ici La Sagne, sur le cadastre de 1814.

#### 4<sup>1</sup> Les Sagnes

Propriétaire	: Commune du Lieu
Exploitant	: Meylan Maurice, Le Séchey
Altitude moyenne	: 1025 m (ferme: 1030 m)
Surface pâturable épurée	: 6 ha
Charge en 1973	: 6 vaches 3 veaux
Provenance du bétail	: propriété de l'exploitant
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: livré matin et soir à la fromagerie du Séchey

Cette entreprise agricole se trouve au village du Séchey. La ferme est une ancienne construction accolée à un autre bâtiment au nord-est. Elle est recouverte d'un toit de tôle. Son logement est aménagé confortablement avec chauffage central. Le rural comprend une fourragère où est installé un monte-charge, une étable à vaches de 12 places et un étable à chevaux de 2 places. Un plancher de bois recouvre les allées, tandis que les couches ont été revêtues de planelles. La traite s'effectue à la machine.

On emploie de la paille comme litière. L'aire à fumier est disposée sur la fosse à purin dont la capacité n'est que de 10 m<sup>3</sup>. Celle-ci est vidangée au moyen d'une bossette à pression. Quant au fumier, on l'évacue avec le tracteur et un tombereau. Il en est répandu une partie sur les endroits les plus favorables du pâturage. Les terres cultivables appartiennent à l'exploitant. Elles se constituent de 8 ha de prairies de fauche récoltées entièrement en fourrage sec.

Le pâturage s'étend sur le plateau au sud de la ferme. Il n'en est distant que d'une centaine de mètres. Son sol se présente légèrement ondulé et les parties basses sont occupées par des marécages et des tourbières. Il n'est pas possible de s'aventurer avec un tracteur sur les surfaces trop humides. On a creusé des fossés pour tenter d'assainir un peu le marais, mais le pied des animaux tend à obstruer ces canaux. Les régions saines produisent un herbage de bonne qualité, tandis qu'ailleurs il ne croît que des joncs, des laiches et autres espèces des marais. Des sapins poussent même sur les tourbières.

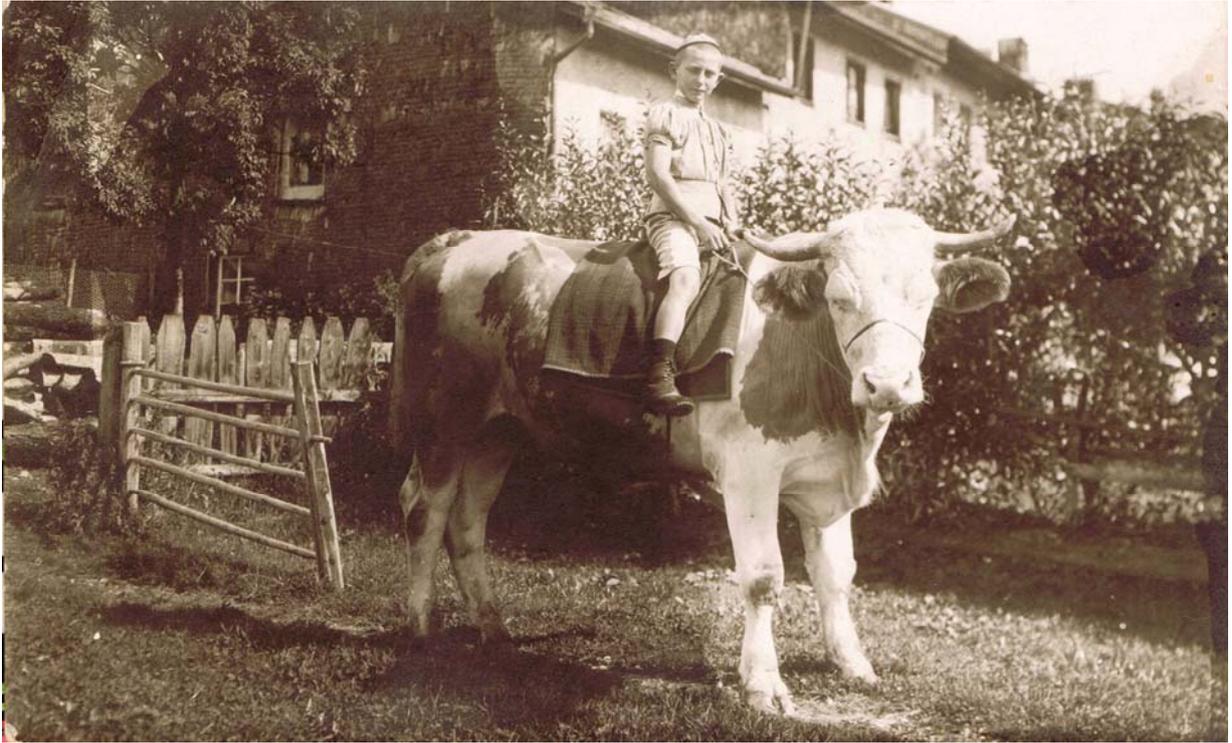
- 31 -

L'aire de parcours se divise en trois enclos. Un abreuvoir alimenté par l'eau de surface est à disposition du bétail. Les bêtes peuvent également boire dans différentes rigoles où l'eau s'écoule. Outre les engrais naturels, on applique une fumure chimique l'automne qui comprend 1200 kg de scories Thomas et sel de potasse au total.

#### Améliorations à effectuer

- il serait nécessaire d'assainir le rural tout en l'agrandissant, ce qui se révèle impossible en raison de son emplacement
- agrandir la fosse à purin
- entretenir les canaux d'assainissement sur le pâturage

Vagnières, Cadastre de la commune du Lieu, 1973



Le locataire Maurice Meylan en ses jeunes années, immédiatement à proximité de la ferme familiale.



Le village du Séchey et ses sagnes. Pâturées régulièrement, elles avaient encore belle allure.



LAC TER (Vallée de Joux)

*Cher Henri,  
Bonne bon voeux pour la nouvelle année  
ton affectueux. J. B.*

DES ARTS, NYON - 485

Le séchey et ses sagnes, entre le hameau et la colline des Vyffourches. Quelques sapins et une végétation typique des zones humides envahiront peu à peu cette zone bientôt quelque peu délaissée, en raison d'une qualité très médiocre du fourrage.



Les « chevelus » ont plus ou moins colonisé l'endroit aujourd'hui, qui est devenu une sorte de réserve naturelle en automne de toute beauté. La différence de hier à aujourd'hui, c'est qu'autrefois on avait besoin du moindre m2 de surface agricole.